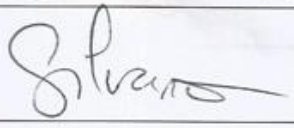
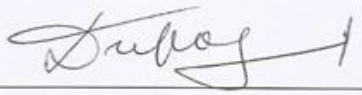
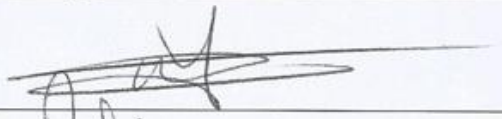
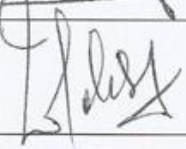
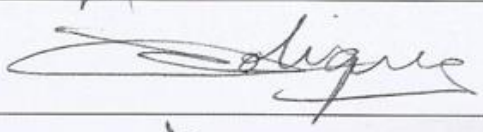
CLUB DE TENNIS DU VERDON (CTV)

Adresse des courts : 107 Chemin des Loisirs – 04170 Saint André les Alpes
Adresse postale : CTV – Mairie, 1 Place Charles Bron – 04170 Saint André les Alpes
N°SIRET : 429 485 899 00026
Mail du CTV : clubtennisverdon@gmail.com
Site Internet du CTV : https://www.clubdetennisduverdon.sitew.fr/
Page Facebook du CTV : https://www.facebook.com/ctverdon/

COMPTE-RENDU / PROCÈS-VERBAL

Assemblée Générale 2026 : Samedi 05/09/2026 à 16h au Club

Feuille de présence.

NOM et Prénom	Signature
Trapolino Lison	
Silvano Laurent	
DUPONCHELLE Eliane	
CENATO DAVID	
PEREIRA YOHAN	
Walisa Pierre	
DOZIGUE Claudia	
Duponchelle Francis	
Allemano Émilie	

Personnes excusées : CHASTOL Maxime, FAHED Camille

Procuration : FAHED Camille

Ouverture de la Présidente avec l'ordre du jour :

1) Approbation du compte-rendu de l'AG 2025
2) Rapport moral / rapport d'activité
3) Présentation de la saison 2026/2027
4) Rapport financier
5) Présentation des montants des cotisations/licences pour la saison 2026/2027
6) Élection des membres du Comité Directeur
7) Questions diverses

1) Approbation du compte-rendu de l'AG 2025

Compte-rendu de l'AG 2025 envoyé par mail aux adhérents et disponible sur le site du CTV depuis septembre 2025.

Aucune remarque n'est formulée.

- Le compte-rendu est adopté à l'unanimité des présents.

2) Rapport moral / rapport d'activité

Quelques données pour la saison écoulée :

- 86 adhérents dont 78 licenciés au CTV.
- Au niveau des adhérents : 34 femmes et 52 hommes.
- Au niveau des adhérents : 31 jeunes (10 filles et 21 garçons) et 55 adultes (24 femmes et 31 hommes).

Petit comparatif avec la saison précédente :

Saison	2024/2025	2025/2026
Nombre d'adhérents au CTV	114	86
Licenciés au CTV	105	78

Baisse des effectifs. En relançant l'activité de Lison cette saison, on peut penser que le Club retrouvera un nombre d'adhérents plus haut comme les autres années.

Au niveau compétition pour la saison 2025/2026 :

- Le CTV a engagé une équipe messieurs seniors au Championnat Départemental 04/05 : l'équipe a terminé à la 1ère place de sa poule (Division 4) et monte d'une division cette année. Cette équipe a donc disputé les phases finales de la Division 4, elle est arrivée en Finale et termine à la 2ème place de la Division.
- Des sessions d'entraînement pour les joueurs compétiteurs de l'équipe du CTV ont été encadrées par Thierry Lamarre (moniteur au Club de Gap). Ces sessions seront reconduites cette saison sur des samedis.
- Organisation de 2 Tournois Multi-Chances (TMC) cette saison en juin 2026 dont le TMC Dames qui a été annulé faute de participantes.

Évènements/manifestations saison 2025/2026 :

- Présence du CTV au forum des associations de St André le samedi 06 septembre 2025 puis portes-ouvertes au CTV suivies de l'AG comme aujourd'hui.
- Dimanche 05 Avril 2026 : sortie au Tournoi de Monaco (covoiturage).
- Vendredi 08 Mai 2026 : organisation d'une journée Double à la mêlée (une dizaine de participants).

Embellissement et travaux réalisés au CTV :

- Deux filets tennis achetés. Robinet extérieur du Club House remplacé (de nouveau sinistré…).
- Réparation des fissures printemps 2026 commandée par la mairie.

La mairie propose que Laurent Tavernaro passe pour réparer les robinets intérieur et extérieur. On demande également si le grand cyprès le plus proche des courts pourrait être coupé (car il empêche le dégel du court 2 l'hiver).

Autres/Divers :

La poursuite cette saison des tenues du CTV via Teamshop. Participation du CTV (30%) pour diminuer le prix d'achat pour les adhérents. Il n'y a plus de tee-shirt bleu marine. Option d'un nouveau modèle ou tee-shirt turquoise.
La mise en place de la location des courts en ligne via Anybuddy avec boîte à clé.

Pour rappel, des services sont à la disposition des adhérents : vente de balles (8€ le tube de 4 balles Babolat Team selon le stock disponible) et service de cordage (pose seule à 10€ ou cordage + pose à 15€). Nous mettons tout en œuvre pour que le prix de ces services soit inférieur à ce qui pourrait se trouver ailleurs. Nous en profitons pour remercier Benoît ALLEMANN qui corde les raquettes rapidement et bénévolement. Réfléchir à un fonctionnement où l'adhérent paie en amont du cordage de sa raquette (en ligne via Ten'Up).

- Le rapport moral et le rapport d'activité sont approuvés à l'unanimité des présents.

3) Présentation de la saison 2026/2027

Les objectifs du CTV restent les mêmes :

- Rendre des services aux adhérents : l'accès aux courts à des tarifs attractifs, proposer des évènements/manifestations pour les adhérents, vente tubes de balles, service de cordage, etc.
- Proposer aux adhérents la possibilité de prendre des cours de tennis individuels ou collectifs en ayant recours à un enseignant indépendant (Lison Trapolino) via un contrat de coopération libérale.
- Continuer le développement/rayonnement du CTV (ex : matchs libres, doubles à la mêlée, équipes en compétition, etc.).

Calendrier prévisionnel :

En octobre/novembre : le championnat Senior + départemental 04/05 en équipes. 1 équipe messieurs +35 pour le CTV.

A partir de janvier 2027 : championnat individuel 04 (participation du Club pour les frais d'engagement).

En mars/avril : le championnat départemental 04/05 en équipes. 1 équipe messieurs pour le CTV et quelques femmes du CTV qui font une entente avec le TC Digne.

En avril : la sortie au tournoi de Monaco (même organisation qu'en 2026 : déplacement par les adhérents, le club participerait à hauteur de 1000 euros sur le prix des places).

En mai : les matchs libres et double à la mêlée.

Un week-end de juin : organisation des 2 TMC Senior 4ème série (Dames et Messieurs).

Conventions/Contrats :

Plusieurs conventions reconduites (Mairie, Verdon Tourisme, Collège/Conseil Départemental 04).

Deux conventions passées avec Lison (une pour prestation de services et une pour coopération libérale).

Le CTV garde son contrat d'assurance Groupama pour l'occupation de la Halle des Sports afin de permettre à Lison d'avoir accès à ce lieu en cas d'intempéries.

Projets à venir :

- Le CTV est ouvert aux propositions comme une journée multi-raquettes avec Gym and Co'.
- Proposer l'AG sur le deuxième week-end de septembre 2027 « AG comme une fête » , soirée dansante avec Skafoutch' par exemple.
- Inciter des adhérents à passer le JAE1.
- En lien avec la Mairie de St André : démoussage ? peinture mini-golf avec remise en état ? pose des frêtes de la toiture du club house pour l'étanchéité ? avoir l'eau toute l'année ? autorisation pour la pose d'un chauffe-eau et d'un robinet intérieur. Le projet privé de Padel serait toujours d'actualité…

➢ La présentation de la saison 2026/2027 est approuvée à l'unanimité des présents.

4) Rapport financier

Présentation et approbation du bilan comptable de la saison 2025/2026

Présentation par le Trésorier du CTV Laurent SILVANO. Voici, ci-dessous, le bilan comptable :

SYNTHÈSE COMPTABILITÉ CTV 2025/2026
Exercice du 01/09/2025 au 31/08/2026

Club de Tennis du Verdon (CTV)
Mairie, Place Charles Bron
04170 Saint André les Alpes

DÉPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
60 - Achats	1 134,31 €	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	2 005,85 €
Achats matières et fournitures (équipements tennis : balles, cordages, filets, grips, antivibrateurs, etc.)	909,45 €	Prestation de services OTI Verdon Tourisme : locations 2025 (1319€) - 5% réversion annuelle (65,95€)	1 253,05 €
Autres fournitures (frais de fonctionnement : courses, boissons, consommables, commerces de proximité, lots TMC, etc.)	224,86 €	Rolex Monte-Carlo Masters : paiements place des participants	340,00 €
		Services aux adhérents : cordage (150€) + vente balles (40€)	190,00 €
		Teamshop : paiements des adhérents pour tenues	80,00 €
61 - Services extérieurs	329,72 €	Anybuddy (17)	142,80 €
Assurance Groupama	329,72 €	74 - Subventions d'exploitation	4 000,00 €
		Communes : St André, La Mure, Beauvezer, Allons, Clumanc, Chaudon Norante, Thorame Haute	4 000,00 €
		FFT : Aides et Subventions	
62 - Autres services extérieurs	2 206,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	3 709,00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires (interventions Thierry Lamarre)	778,00 €	756. Cotisations (Adhésions au CTV + Licences FFT)	3 709,00 €
Déplacements, missions : Sortie Rolex Monte-Carlo Masters (réservations des places)	1 404,00 €		
Services bancaires, autres (Crédit Agricole : frais bancaires)	24,00 €		
		76 - Produits financiers (intérêts banque)	0,34 €
65 - Autres charges de gestion courante	1 597,50 €	CA Parts Sociales (intérêts)	0,34 €
FFT : licences Ligue PACA	1 447,50 €	77 - Produits exceptionnels	240,00 €
FFT : cotisation statutaire (48€), inscription éq messieurs (40€), taxe tournoi (62€), etc.	150,00 €	Inscriptions aux TMC	70,00 €
		Paiements participation stages equipes	170,00 €
67 - Charges exceptionnelles			
TOTAL DES DÉPENSES	5 267,53 €	TOTAL DES RECETTES	9 955,19 €

Fait à Saint André les Alpes, le 31/08/26

Laurent SILVANO (Trésorier) Émilie ALLEMANN (Présidente)

L'exercice comptable de la saison 2025/2026 du CTV s'est clôturé le 31/08/2026 par un exercice positif de 4 687,66 €.

Cette somme conséquente s'explique notamment par une subvention de 1 600 € de la part de St André pour la saison 2024/2025 versée en septembre 2025 (donc sur le bilan comptable de la saison 2025/2026) ainsi que par l'absence exceptionnelle d'interventions scolaires de la part de Lison.

Nous remercions les différentes communes qui nous ont octroyées une subvention.

Actuellement, nous possédons au Crédit Agricole : un compte courant (solde de 16 683,30 €), un Livret A (solde de 7 356,66 €) et un compte parts sociales (15 €).

Aucune remarque/question n'est formulée.

- Le bilan comptable 2025/2026 est approuvé à l'unanimité des présents.

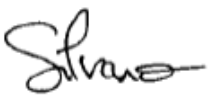
Présentation et approbation du budget prévisionnel pour la saison 2026/2027

BUDGET PRÉVISIONNEL CTV 2026/2027

Club de Tennis du Verdon (CTV)
Mairie, Place Charles Bron
04170 Saint André les Alpes

DÉPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
60 - Achats	1 500,00 €	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	2 046,00 €
Achats matières et fournitures (équipements tennis : balles, cordages, grips, antivibrateurs, raquettes, etc.)	900,00 €	Prestation de services OTI Verdon Tourisme : locations 2026	1 100,00 €
Autres fournitures (frais de fonctionnement : courses, boissons, consommables, commerces de proximité, lots TMC, etc.)	400,00 €	Rolex Monte-Carlo Masters : paiements place des participants	250,00 €
Teamshop : commande tenues CTV 30% + 150€ abonnement	200,00 €	Services aux adhérents : cordage + vente balles	208,00 €
		Teamshop : paiements des adhérents pour tenues	320,00 €
61 - Services extérieurs	831,00 €	Anybuddy : location courts (x20)	168,00 €
Entretien, réparation, embellissement du CTV	500,00 €	74 - Subventions d'exploitation	2 100,00 €
Assurance Groupama	331,00 €	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations	2 100,00 €
		FFT : Aides et Subventions	
62 - Autres services extérieurs	3 664,00 €		
Rémunérations intermédiaires et honoraires : monitrice tennis Lison + Thierry Lamarre	2 000,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	3 110,00 €
Déplacements, missions : Sortie Rolex Monte-Carlo Masters	1 500,00 €	756. Cotisations (Adhésions au CTV + Licences FFT)	3 110,00 €
Services bancaires, autres (Crédit Agricole : frais bancaires)	24,00 €	758. Dons manuels - Mécénat	
Crédit Agricole : placement intérêts annuels sur Livret A	140,00 €		
		76 - Produits financiers (intérêts banque)	141,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	1 822,00 €	Crédit Agricole Parts Sociales (intérêts)	1,00 €
FFT : licences Ligue PACA	1 500,00 €	Crédit Agricole Livret A	140,00 €
FFT : cotisation statutaire (48€), inscription 2 éq messieurs (40€x2), taxe tournoi (31€x2)	190,00 €	77 - Produits exceptionnels	420,00 €
FFT Frais engagement Chpt Ind Dept 04 (4 x 18€)	72,00 €	Inscriptions aux 2 TMC (moyenne 6 participants par TMC x3)	120,00 €
FFT Examen JAE1 (2 x 30€)	60,00 €	Remboursements : Pass Sport (2 remboursements)	100,00 €
67 - Charges exceptionnelles		Paiements participation stages equipes	200,00 €
TOTAL DES DÉPENSES	7 817,00 €	TOTAL DES RECETTES	7 817,00 €

Fait à Saint André les Alpes, le 31/08/26

Laurent SILVANO (Trésorier) 

Émilie ALLEMANN (Présidente) 

Aucune remarque/question n'est formulée.

- Le budget prévisionnel 2026/2027 est approuvé à l'unanimité des présents.

5) Présentation des montants des cotisations/licences pour la saison 2026/2027

Les prix des licences et des adhésions restent inchangés par rapport à la saison précédente.

6) Élection des membres du Comité Directeur

Se propose de faire partie du Comité Directeur : Mme ALLEMANN Émilie, M. SILVANO Laurent et M. CIRILLO Denis.

Le Comité Directeur s'est mis d'accord pour le Bureau suivant :

- Présidente : Mme ALLEMANN Émilie.
- Trésorier : M. SILVANO Laurent.
- Secrétaire : M. CIRILLO Denis.

➢ L'élection des membres du Comité Directeur et du Bureau est approuvée à l'unanimité des présents.

7) Questions diverses

Aucune question.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés, la Présidente du CTV Émilie Allemann clôture cette assemblée générale ordinaire (séance levée à 17h14).

Fait à St André les Alpes le 05/09/2026

Secrétaire de séance et Présidente du CTV
Émilie ALLEMANN



Trésorier du CTV
Laurent SILVANO

